



## COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

### Procès verbal de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2020

Clubs et membres présents : 42 présents, 23 procurations, 1 jeune soit 65 votants.

#### Excusés :

Annie ROMERO, membre du bureau régional,  
Corinne FAUVET, membre du bureau régional,  
François CORTOT, président du club de Parcey,  
Yves RUHOFF président du club de Réchésy,  
Marie-Thérèse MESNIER-PIERROUTET présidente du club de Rougemont.

Avant d'entamer l'ordre du jour de cette AG, Anne a vivement remercié la ville de Valentigney qui nous a permis de louer cette salle et de pouvoir faire cette AG, ainsi que l'organisation du traditionnel Tournoi à destination des jeunes. Elle n'oubliera pas non plus les membres du club local qui se sont à nouveau investis, 15 jours après leur Festival, pour nous recevoir dans les conditions sanitaires les meilleures conditions possibles.

#### 1. Approbation du PV de l'AG 2018-2019

Voté à l'unanimité.

#### 2. Rapport moral et d'activités de la saison 2019-2020.

Mot de la Présidente : « Je commencerai par une pensée toute particulière à ceux qui sont partis au cours de cette saison et pour lesquels les présidents de club m'ont tenu informée : Sylvette GRANDJEAN de Rang, Andrée MACCHIONI de Dole, Madeleine CABURET d'Audincourt et Yolande MEZONNET de Belfort.

Cette saison 2019-2020 s'est déroulée en deux temps : de septembre à mi-mars, toutes les organisations ont pu se dérouler dans les conditions traditionnelles et la plupart des qualifications pour les finales nationales avaient eu lieu. A partir du 16 mars, la vie associative a été suspendue pour les raisons que l'on connaît. Durant cette période, deux attitudes s'offraient à nous : soit nous attendions sagement que les conditions s'améliorent pour retrouver « la vie d'avant », soit nous anticipions pour préparer cette vie « d'après ». Personnellement, je ne suis pas du genre à attendre les bras croisés et je remercie tous ceux qui m'ont suivi dans cette belle aventure, très riche humainement parlant, au service de nos licenciés et de nos clubs. En effet, après les séances de club virtuel à Valentigney, Isabelle Valdenaire, du club de Vesoul, s'est également lancée dans cette aventure auprès des jeunes. Dès le mois d'avril, Claude Boucard et moi-même se sont initiées à la mise en place de vidéos, au service de joueurs qui n'attendaient qu'une chose, retrouver un semblant de vie de club, avec des parties de vocabulaire courant, et des commentaires leur permettant de progresser. A ce jour, 15 vidéos sont disponibles sur le site régional, représentant plus de 300 parties jouées en entiers. Le monde du scrabble virtuel a également été développé par notre fédération, avec en particulier l'utilisation de DupliJeu et d'autres supports ont vu le jour comme celui proposé par la Ronde des Lettres. Mais force est de constater que l'utilisation de ces outils dans le comité, comme au niveau fédéral, est loin de concerner la majorité de nos licenciés...

En même temps que la poursuite de ces actions, il fallait donc également prévoir la reprise de notre activité et sur ce point, heureusement que nous n'avons pas attendu que notre fédération se mobilise... Certains parmi vous étaient contre le fait de se réunir en CA en juin, mais je fais partie de ceux qui pensent que le rôle d'un

comité, en situation de crise ou non, est de POUVOIR PREVOIR et PROPOSER, ce que nous avons pu faire. Le partage d'idées et la réflexion permettent toujours de faire avancer les choses. J'ai toujours dit, que ce que nous ferions, ce serait dans le plus grand respect de la loi et des règles sanitaires, pour la santé de tous. J'ai plaisir à dire que notre comité est un des précurseurs de cette reprise au niveau national (pour preuve le premier tournoi classique en juillet à Evasion Tonique à Villers le Lac et le festival Boroillot de Valentigney les 5 et 6 septembre derniers). Je remercie à ce titre les membres du bureau, Frédéric Bartier que j'ai sollicité en raison de sa profession et qui nous a offert du matériel, les présidents de club qui se sont associés à cette réflexion et les cabinets du préfet de région et du Doubs, qui ont été très réactifs vis-à-vis de tout le questionnement engendré par notre vie associative. J'ai été sollicité par plusieurs présidents de comité ou présidents de club et même par de simples licenciés concernant tout ce que nous avons mis en place au niveau régional.

D'ailleurs notre site internet, contrairement à celui de notre fédération, permet à chaque licencié ou président de club, d'avoir en un simple clic, toutes les informations officielles concernant les dispositions à respecter, ainsi que les démarches et documents à fournir à nos mairies, et ce depuis le déconfinement. En effet, il fallait que la vie associative reprenne, même si elle n'est plus tout à fait comme avant... Je tiens vivement à apporter tout mon soutien aux présidents de club, car cette période montre à quel point le milieu associatif repose sur eux. Je trouverais tout à fait normal que chaque club offre la licence à son président, au regard de tout ce qu'il fait, au service de tous ses licenciés...

Je définirais l'acronyme COVID comme suit : CROIRE, OSER sont des VIRUS INDESTRUCTIBLES, non DANGEREUX qui doivent nous permettre d'aller de l'avant !

Je conclurai sur le plaisir retrouvé de pouvoir à nouveau se rencontrer autour de notre jeu favori, de perdre des points ou d'en gagner, de découvrir de nouveaux mots ou d'ajouter une bulle, de prendre des fous rires car même si le sourire est masqué, la joie et un certain soulagement se perçoivent dans les regards de nos licenciés lorsqu'ils sont devant leur jeu...

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2020-2021, dans le plus grand respect des gestes barrières, pour la santé de tous, du mini-poussin au rubis ! »

#### **A. Bilan des clubs et licences (Claude)**

Cette saison, nous avons **430 licenciés dans les clubs civils**.

2 licences ont été prises en cours de saison pour pouvoir se procurer DUPLITOP et jouer dans un club à Delle qui n'est pas affilié FFSc.

4 ont été prises durant le confinement (2 dans le Jura et 2 en Haute-Saône).

Le comité compte également 4 sections « jeunes » pour un total de **25 jeunes licenciés**, 3 clubs scolaires avec **20 jeunes licenciés** et 8 clubs avec des licences gratuites.

Le comité compte donc un total de **475 licences payantes**, dont une majorité de S5, S6 et S7, qu'il ne faut surtout pas oublier.

#### **B. Bilan des compétitions.**

11 compétitions n'ont pas pu être organisés cette saison. Pour celles qui ont eu lieu, la participation est restée stable, voire en légère augmentation (+35).

Le CA a décidé de ne pas récompenser la ronde MC Cornut, en raison du manque de compétitions, dont 2 TH du comité.

Le tournoi Classique organisé à Villers le Lac en juillet fut une réelle réussite.

#### **C. Bilan scolaire et jeunes.**

Le bilan scolaire est très succinct puisque les différentes compétitions n'ont pu se dérouler.

Le championnat de France est reporté l'an prochain au même endroit, à St Sébastien /Loire.

Isabelle VALDENNAIRE a assuré des séances clubs pour les jeunes, via le module Zoom, après avoir assisté

à une réunion en visioconférence organisée par Anne pour aider à la mise en place.

#### **D. Arbitrage**

La liste des Arbitres Régionaux compte dorénavant Murielle BERNIER qui a été validé lors du CA de juin.

Un petit changement de règlement pour l'arbitrage est intervenu dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020. **Le mot joué devra être écrit en entier, sans aucune erreur de recopie des lettres du mot proposé qui sont déjà sur la grille, à défaut le joueur se verra attribuer un zéro.**

*Vote du rapport moral et bilan d'activité : approuvé à l'unanimité*

### **3. Rapport financier de la saison 2019-2020.**

Au vu de la situation sanitaire de la France, la saison de scrabble s'est arrêtée mi-mars 2020. Le comité a fait un bénéfice dû en particulier à l'annulation du Championnat de France Jeunes.

Le rapport financier ne correspond donc pas avec le budget prévisionnel annoncé lors de l'AG de l'an dernier.

Pour cette saison, nous obtenons un solde positif de 1553,38€.

Le comité a en banque 5928,82€.

*Claude GRAFF « Il y a une différence, il y a moins d'argent et plus de licences !? ».*

*Réponse de Claude BOUCARD « Les licences des débutants ne rapportent que 20 euros ».*

Au regard de la saison, du solde positif et des dépenses qui n'ont pas eu lieu, il a été décidé d'aider les clubs au bon démarrage de la rentrée, en leur offrant « un kit de désinfection ».

Marie STOEFFLER et Jeanne MOUROUX ont procédé à l'examen des comptes. Elles donnent quitus aux administrateurs et remercient Claude BOUCARD pour ce gros travail de trésorerie.

*Ce bilan financier a été voté : 64 voix pour et 1 abstention.*

Marie propose au comité de payer les licences des membres du bureau du comité. Alain GIROD pense quant à lui à un cadeau et non une licence. Plusieurs échanges ont eu lieu à ce sujet.

Au vu des résultats du vote la proposition de Marie est rejetée.

Proposition d'Alain : 34 pour.

Alain recevra donc l'argent pour faire un cadeau aux membres du bureau du comité.

*Après AG : dès le lendemain, Anne annonçait à l'ensemble des présidents de club, qu'aucun membre ne souhaitait un cadeau. Il est plus logique de le faire en fin de mandat lorsqu'un membre quitte le bureau.*

### **4. Budget prévisionnel 2020-2021**

Il sera basé sur ce qui était prévu l'an dernier. Frédéric BARTIER pense que Claude BOUCARD est optimiste. Concernant le club R03 Besançon, à ce jour, il constate une perte de 25 % concernant ses joueurs.

*Nous avons procédé au vote : 64 voix pour et 1 abstention.*

### **5. Informations diverses**

Le club R03 Besançon passe club partenaire de la DNSC (classique).

Si des compétitions devaient être annulées, le comité aurait un quota de qualifiés.

A partir de cette nouvelle saison 2020-2021, lors du Championnat Régional, les séries 4AB et 4CD seront séparées lors de la remise des récompenses et la nouvelle catégorie *Rubis* sera intégrée.  
Cette nouvelle catégorie *Rubis* sera intégrée à toutes les compétitions officielles.

En raison de la situation actuelle, Anne demande que les clubs et licenciés respectent les informations concernant les paiements avant les compétitions (sauf pour les épreuves par centres) et les dates limites d'inscription. Ces dernières seront fixées à 15 jours minimum, afin de pouvoir s'adapter plus facilement et surtout pas à la dernière minute.

Anne propose que le comité prenne en charge le règlement de la salle réservée pour l'assemblée générale. La facture s'élève à 180 euros.

**Voté à l'unanimité.** Il est même proposé que cela se fasse chaque année pour l'organisation de l'AG, avec un prix raisonnable maximal, qui devra être validé en CA. Ceci est effectivement acté pour les années à venir.

Le comité offre comme prévu lors du CA de juin, un kit COVID à chaque club, afin de les aider lors de leur reprise (rouleau de papier qui s'évide par l'intérieur, distributeur automatique de gel, gel hydroalcoolique, désinfectant aux normes en vigueur, lingettes). Le produit pour désinfecter les sacs de classique sera fourni aux clubs concernés, prochainement.

### **Informations fédérales :**

Les tarifs Boissor restent identiques.

Election du nouveau bureau fédéral (cf CA de juin). Le responsable de la DNSC (classique) est Thierry HAUW.

Le protocole de rentrée a été envoyé à tous les clubs le 30 août.

Le webinaire proposé n'a pas eu lieu.

La fédé a annulé la qualif Topping sans en prévenir ni les clubs, ni les comités.

Pour les qualifications aux CDF, nous avons reçu un mél le 18/09, précisant que chaque comité aura un quota de qualifiés, utilisables en fonction de ses propres critères et de ses possibilités ou non de faire tout ou partie des épreuves fédérales, d'octobre à janvier. La FFSc maintient les dates prévues au calendrier. **La liste des qualifiés acceptant de participer aux championnats doit être envoyée pour le 21 février 2021.**

Fait à Courcelles les Montbéliard le 31 octobre 2020  
La secrétaire,  
Murielle BERNIER